



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Un avis public est, par la présente, donné à toutes les personnes intéressées que, lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve qui se tiendra **mardi, le 2 février 2016 à 19 h**, à la salle du conseil, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, les élus statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **8147, rue Sherbrooke Est (lot 2 242 207)** – visant à permettre l'installation de panneaux solaires et de garde-corps sur le toit d'une dépendance, avec un dégagement minimal, calculé à partir des murs et de la façade, de 10 centimètres pour les garde-corps et variant entre 90 centimètres et 2,67 mètres pour les panneaux solaires, sans écran acoustique, desservant un ensemble de bâtiments institutionnels, localisés entre la rue Honoré-Beaugrand et le boulevard Lapointe, et ce, malgré les dispositions apparaissant aux articles 21 et 21.1 du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275).

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande lors de cette séance.

DONNÉ À MONTRÉAL, CE 12^E JOUR DE JANVIER 2016

Monsieur Magella Rioux
Secrétaire d'arrondissement